

“ bon gré malgré payer pour remplir le trésor fédéral, vidé par des secours accordés à nos misères provinciales. . .

“ Le jour où il faudra compter fatalement et inexorablement avec le gouvernement d'Ottawa comme notre seule ressource pour nous tirer des embarras financiers dans lesquels on se trouve, ce jour-là marquera notre déchéance nationale. Notre devoir est bien clair, et il est évident, nous devons travailler à ramener l'équilibre dans nos finances pour nous et par nous-mêmes.” (Débats 1881, p. 852 à 855.)

Sous le rapport de l'éducation, non plus, nous n'avons rien pris à M. Mercier, et encore moins à M. Marchand.

Dès 1893, dans une conférence au Cercle Ville Marie, j'ai jeté le cri d'alarme, et affirmé, sans crainte, qu'il fallait améliorer nos écoles primaires. *Le Monde* de Montréal, a ensuite entrepris sur ce point, une vigoureuse campagne dont *La Patrie* n'a pu s'empêcher de reconnaître l'efficacité.

M. Mercier n'est pour rien dans cette réforme de dont la nécessité a été affirmée par le Premier Ministre avec un courage incontestable, une habileté et une prudence, qui donne à l'autorité toutes les garanties désirables et au peuple toute l'étendue de l'efficacité de la réforme. (Appl.)

AGRANDISSEMENT DE LA PROVINCE.

On attribue encore à M. Mercier l'idée de la délimitation de la province. Il serait difficile de dénaturer plus complètement la vérité historique. Le premier comité de cette importante question a été formé en 1885, sur la proposition de M. Duhamel, député d'Ottawa.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les débats Desjardins.

“ A la séance du 18 mars 1885, M. Duhamel, député d'Ottawa.

“ J'ai l'honneur de proposer qu'il soit nommé un comité spécial, composé des honorables Blanchet, Joly, Lynch et Mercier, et de MM. Asselin, Deschesne, Desjardins, Faucher de St. Maurice, Gauthier, Nantel, Poupore, St. Hilaire et Duhamel, pour prendre en considération la question des limites de la province de Québec, et l'opportunité d'adopter